

Rapport d'avancement de la Commission Européenne sur l'Agenda Européen en matière de migration – 15 novembre 2017

Le rapport d'avancement sur l'Agenda européen en matière de migration a été présenté le 15 novembre 2017¹ en amont du Conseil européen de décembre, un peu plus de deux ans après son adoption en Mai 2015. Le rapport² met en exergue les progrès accomplis avec notamment une diminution de 63% du nombre total de passages irréguliers recensés le long des principales routes migratoires en 2017.

Les différentes situations sur les principales routes migratoires

La route de la Méditerranée orientale

Les mouvements migratoires restent limités malgré une augmentation des arrivées sur les îles grecques depuis le début de l'été 2017. Les premières nationalités des migrants arrivants sur les îles grecques depuis le début de 2017 sont les Syriens (39%), les Iraquiens (17%), les Afghans (10%) et les Pakistanais (6%). Cependant, les migrants cherchent de plus en plus à quitter la Turquie par d'autres routes que la mer Egée. Les principales nationalités arrivées en 2017 sur le continent grec sont les Turcs (37%), les Syriens (27%), les Pakistanais (15%) et les Iraquiens (12%).

La route des Balkans

Le flux s'est stabilisé à un faible niveau, cependant le rapport met en avant qu'il existe une proportion importante de demandeurs d'asile qui ne sont pas enregistrés dans le fichier Eurodac. Ce phénomène renforce l'idée pour la Commission que le nombre de migrants irréguliers en mouvement ne sont pas détectés et que la coopération entre les Etats membres, Europol et l'Agence des frontières est essentielle pour répondre à ce problème.

La route de la Méditerranée centrale

Cette route continue de compter le nombre le plus important de personnes arrivant par la mer. La situation reste stabilisée ces derniers mois avec une réduction des départs depuis la Libye depuis mi-juillet. Les trois nationalités de migrants arrivant par cette route sont les Nigériens (15%), Guinéens (8%) and Ivoiriens (8%). Une augmentation significative des départs depuis la Tunisie pour l'Italie est également à noter, mais toujours plus faible que depuis la Libye. Les flux extérieurs depuis le Niger via la Libye de migrants d'Afrique de l'Ouest continuent de diminuer.

En mer, le nombre de morts et de migrants disparus est estimé à 2 750 en 2017 alors qu'il était de 4 581 en 2016. Plus de 285 100 migrants ont été secourus par les opérations européennes en soutien aux gardes de côtes italiens. Le Fond fiduciaire pour l'Afrique permet également un soutien à l'OIM et aux autorités nigériennes pour mener des missions de sauvetage dans le désert. En 2017, près de 1 100 migrants abandonnés par les trafiquants ont été secourus.

La route de la Méditerranée occidentale

Une tendance à la hausse est à noter sur les flux irréguliers au cours de l'année 2017 avec un nombre total en Espagne de 22 031, ce qui représente une augmentation de

94% sur la même période en 2016. Les trois pays principaux d'origine des migrants sont le Maroc (21%), la Côte d'Ivoire (18%), et la Guinée (14%).

Les activités opérationnelles menées par l'UE sur ces routes

Le fondement du soutien européen reste l'approche des *hotspot* en place depuis 2015. La Commission a évalué les opérations en place en Grèce et en Italie et a permis d'identifier les bonnes pratiques de cette approche¹. Une autre priorité importante relevée est l'attention particulière donnée aux besoins des enfants dans le processus migratoire. L'établissement de bonnes pratiques a permis d'identifier les mesures spécifiques à prendre pour aider les enfants et les autres groupes vulnérables. Le 11^{ème} Forum Européen sur les droits de l'enfant (7-8 novembre) a permis d'explorer le besoin de trouver des alternatives à la détention des enfants dans les contextes migratoires.

La route Méditerranéenne orientale

Le rapport relève le problème du manque de places encore insuffisant dans les hotspots (15 migrants actuellement sur les grecques pour 7 000 places) et appelle à améliorer la disponibilité et la qualité de l'accueil ainsi que de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des groupes vulnérables. L'UE continue de soutenir financièrement la Grèce. Plus de 440 millions d'euros a été fourni pour soutenir le travail d'une quinzaine de partenaires humanitaires. Des discussions sont en cours avec les autorités grecques sur l'adoption d'un plan financier pour 2018. L'UE soutient également le Programme pour les retours volontaires et la réintégration en place en partenariat avec l'OIM : plus de 4 800 personnes sont retournés dans leur pays d'origine en 2017.

L'Accord UE-Turquie

Le rapport met en avant le rôle clé de cet accord pour répondre de manière efficace aux enjeux migratoires dans la région grâce à des résultats concrets à réduire les traversées irrégulières et dangereuses et en sauvant des vies dans la mer Egée. Cependant, le rapport relève que le rythme des retours vers la Turquie reste très lent avec seulement 1 969 retours depuis Mars 2016 (1 380 retours dans le cadre de l'Accord Turquie-UE et 589 retours dans le cadre du protocole bilatéral entre la Grèce et la Turquie). Malgré la décision du Conseil d'Etat grec publié le 22 septembre 2017, qui a rejeté l'appel de deux syriens, et a donc conclu que la Turquie est un pays sûr pour le retour des migrants sous cet accord soumis à une évaluation individuelle, le nombre de retours restent bas à cause du nombre de recours administratifs ultérieurs.

Le rythme de la réinstallation depuis la Turquie doit également être maintenu à un rythme élevé. Depuis le 4 Avril 2016, 11 354 personnes ont été réinstallées depuis la Turquie. Pour le moment 15 Etats membres ont réinstallé des réfugiés syriens depuis la Turquie². De plus, la Norvège a réinstallé 814 syriens depuis la Turquie. En octobre, la Croatie a conduit sa première mission de vérification en Turquie et doit commencer

¹ Best practices on the implementation of the hotspot approach, SWD(2017) 372 of 14.11.2017.

² L'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne et la Suède.

à réinstaller dans les prochaines semaines. De nouveaux contrats seront également engagés pour poursuivre l'aide à la Turquie³.

Jordanie et Liban

L'UE poursuit son soutien à ces deux pays pour répondre aux besoins des réfugiés. Les deux pays ont récemment fait d'importantes avancées pour permettre l'accès à l'éducation à tous les enfants réfugiés. Le fonds d'urgence régional en réponse à la crise syrienne a alloué pour le moment 290 millions d'euros pour des projets en Jordanie et 141 millions d'euros en Liban. Le rapport recommande d'assurer un financement suffisant sur les capacités d'accueil en amont de la Conférence de Bruxelles sur les crises syrienne et régionale qui aura lieu au Printemps 2018.

La route de la Méditerranée centrale

Les conclusions du Conseil Européen d'octobre ont souligné l'importance de cette route et ont mis en lumière des actions prioritaires, incluant une action plus efficace sur les retours, la réinstallation et la condition humaine des migrants. Le rapport rappelle l'importance du travail mené en Afrique du Nord et annonce que de nouveaux programmes devront être mis en place avec la Libye et les autres pays de la région. Ces besoins nécessiteront des contributions supplémentaires de la part des Etats membres pour le fond fiduciaire. Le Conseil Européen évaluera les progrès sur cet engagement en décembre 2017.

264,58 millions d'euros ont été engagés dans le cadre du fonds fiduciaire pour l'Afrique. En Italie, dans le cadre du plan d'action du 4 juillet 2017⁴, la Commission a travaillé sur de nouveaux moyens de soutenir. Si nécessaire, la Commission se tient prête à mobiliser en supplément 100 million d'euros en fonds d'urgence dans le cadre du FAMI pour aider l'Italie à faire des progrès sur les aspects internes du plan d'action (accélération des procédures d'asile et de retours, augmentation des capacités de détention).

Concernant la Libye, l'UE poursuit son soutien aux gardes de côtes libyens. L'Opération Sophia a terminé la formation de 142 personnes y compris 39 agents des bateaux de patrouilles, et a également organisé une formation de formateurs. Un développement important récent est la mise en place d'un système de suivi est de soutenir les libyens à gérer la sécurité de leurs frontières, à améliorer la protection et le respect des droits humains. Un rapport sur ces activités de suivi est prévu pour le début 2018. En parallèle des activités menées en mer permettant des résultats concluants, une attention particulière a été mise sur les actions sur le continent afin d'améliorer ce qui est couramment appelé « *les conditions auxquelles font face les migrants en Libye* » afin de permettre des alternatives pour les migrants bloqués et les victimes de trafic d'êtres humains. Dans le cadre du programme adopté en avril au sein du Fond fiduciaire (90 millions d'euros), des actions spécifiques ont débuté pour la protection des migrants en Libye. Le HCR et l'OIM travaillent sur l'amélioration des

³ Commission Européen – Communiqué de presse, *Facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie: de nouveaux contrats signés à l'heure où de plus en plus de réfugiés bénéficient d'une aide*, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-4441_fr.htm

⁴ Action plan on measures to support Italy, reduce pressure along the Central Mediterranean route and increase solidarity, SEC(2017) 339 of 4.7.2017.

conditions des migrants en détention et dans les points de débarquement. Près de 4000 migrants ont reçu une assistance médicale, et le suivi des demandes de protection en centres de détention ont été améliorés. Ils ont également mis en place des actions de soutien aux 2000 familles libyennes déplacées. Une assistance médicale a été fournie à plus de 14 000 migrants dans les centres de détention suite aux affrontements violents entre les milices in Sabratha. Ainsi, le fond fiduciaire permet de contribuer directement aux besoins de migrants.

Des actions pour créer de l'emploi pour les libyens et les migrants sont également en place. Un focus particulier est donné aux enfants pour assurer la réintégration scolaire, former des professeurs et soutenir les institutions s'occupant des mineurs non accompagnés. Des espaces d'accueil pour les enfants sont également en place.

L'UE travaille également avec l'OIM sur les programmes d'assistance de retours volontaires et de réintégration dans la région. En 2017, 10 000 migrants bloqués en Libye ont ainsi pu être accompagné dans leur retour dans leurs pays d'origine, notamment le Nigéria, le Sénégal, la Guinée, le Mali, la Gambie. En incluant les migrants bloqués au Niger, Mali et Mauritanie, le nombre s'élève à plus 15 000.

Des actions sont également développées pour répondre à la hausse des arrivées en Italie depuis la Tunisie à la fois pour limiter les arrivées et augmenter les retours. Des échanges ont également lieu avec l'Algérie dans lesquels l'UE propose un dialogue pour une plus grande coopération au niveau bilatéral et régional.

[La route de la Méditerranée occidentale](#)

Suite à une augmentation conséquente des arrivées constatées sur cette route, une intensification des échanges avec le Maroc a été organisée. Une réunion du G6 des ministres de l'Intérieur en le 16 octobre 2017 à Séville a été dédiée au sujet et la Commission s'est dite prête à fournir des efforts supplémentaires sur la gestion des flux migratoires.

[Les actions menées contre le trafic de migrants](#)

Des efforts significatifs ont été faits pour briser l'économie des trafiquants sur toutes les routes migratoires vers l'Europe. Concernant le Niger, le soutien important de l'UE et l'engagement du gouvernement nigérien ont permis de réduire le nombre de migrants irréguliers transitant par Agadez de 340 migrants par jour en 2016 à 40-50 par jour en 2017. Un projet pilote du Fond fiduciaire pour l'Afrique est en cours pour renforcer les capacités opérationnelles et judiciaires de la police nigérienne (Joint Investigation Team). 101 personnes ont été arrêtées et poursuivies en justice pendant les 6 premiers mois de 2017, 66 véhicules et 8 motos ont été saisi et placés sous scellés, 79 personnes ont été arrêtées pour crimes liés au trafic d'êtres humains. Ce modèle sera étendu à d'autres pays comme demandé par le Conseil Européen en Octobre 2017.

L'UE accueillera un Conférence international sur la sécurité et le développement à Bruxelles. L'objectif sera de se concentrer sur la stabilisation de la région, les zones frontalières et fragiles du Sahel. La mission EUCAP Sahel Niger continue d'augmenter ses visites sur le terrain pour mettre en place des projets, donner des formations, et contribuer au mapping des flux migratoires. La mission sera renforcée avec une

attention particulière sur la lutte contre le trafic de migrants et d'êtres humains, d'armes et de drogues tout en soutenant les forces de sécurité et de défense nigériennes.

Les mesures sur les causes profondes de la migration irrégulière

Le fonds fiduciaire pour l'Afrique a permis de mettre l'accent sur les enjeux migratoires. 117 programmes ont été approuvés pour un montant total de 2 milliards d'euros. Le Conseil européen a identifié la région d'Afrique du Nord comme la priorité la plus urgente. Un accord est prévu en décembre 2017 pour de nouveaux projets au Sahel, Lac Tchad et Corne de l'Afrique.

En Asie, un financement spécial de 196 millions d'euros a été adopté par la Commission en septembre pour gérer les enjeux liés aux déplacements forcés en Asie et au Moyen-Orient. Les pays bénéficiaires sont l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran, l'Irak, et le Bangladesh. Cette mesure complètera les dialogues européens sur la migration menés avec ces 5 pays cibles.

Un financement de long terme sur des projets gérant les causes profondes bénéficiera bientôt au Plan d'investissement externe incluant le Fond Européen pour le Développement Durable qui est entré en vigueur le 28 septembre 2017. L'objectif est d'encourager des partenariats financiers innovants en Afrique et la région pour promouvoir une croissance inclusive, la création d'emploi et le développement durable.

Enfin, le Global Compact sur la migration est à mi-parcours d'un processus de 2 ans. La phase consultative se terminera en décembre 2017 et sera la première étape pour l'approbation du Compact lors d'une conférence intergouvernemental en 2018. Les discussions thématiques informelles pour le Global Compact pour les réfugiés doivent se terminer en Novembre 2017.

Les programme de retour et de réadmission

Comme rappelé par les conclusions du Conseil Européen, l'amélioration du rythme des retours pour ceux qui n'ont pas le droit de rester en Europe fait partie de l'Agenda Européen en matière de migration. Le rapport rappelle que ce challenge fait appel à la responsabilité de toutes les parties prenantes : les Etats membres, responsable de prendre les décisions individuelles de retour et de l'application des recommandations ; l'Agence européenne des frontières et des gardes côtes qui a pour mandat de soutenir les programmes de retour, et des pays tiers qui doivent remplir leurs obligations sur la réadmission.

Le rapport rappelle que la Commission fera un rapport régulier des progrès accomplis. De plus, la collecte de données actualisées et de qualité est essentielle. Dans ce cadre, Eurostat augmentera ses fréquences de collectes de données sur les retours pour faire un rapport trimestriel au lieu d'annuel.

Le rapport rappelle le rôle clé de l'Agence européenne des frontières et des garde-côtes. Elle décidera à la fin de Novembre 2017 des prochaines étapes opérationnelles pour soutenir les Etats membres dans le domaine des retours. Des plans opérationnels devraient être développés d'ici la fin du premier trimestre 2018.

Chiffres clés l'Agence européenne des frontières et des garde-côtes:

- 279 opérations de retours coordonnés
- 11 968 personnes retournées avec le soutien de l'Agence
- Top 5 des pays tiers de retour : Albanie, Tunisie, Kosovo, Serbie, Macédoine
- Top 5 des pays tiers de retours sans les Etats de Balkans : Tunisie, Georgie, Afghanistan, Nigéria, Arménie
- Top 10 des Etats membres selon la participation aux opérations de retour : Allemagne, Italie, France, Autriche, Suède, Espagne, Belgique, Grèce, Islande, Finlande.

Des progrès sont également à noter sur l'établissement de coopération sur les retours avec les pays tiers. Cependant, avec certains pays clés, des difficultés sont à noter : Nigéria, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali. Aucun progrès n'a été fait sur la gestion migratoire et sur la réadmission. Des améliorations doivent être menées. Dans tous les cas, des mesures incitatives et des leviers aux niveaux européen et national devront être étudiés et activés si nécessaire.

Les programmes de relocalisation, de réinstallation et des autres voies légales

Le rapport met en avant l'importance de la relocation comme moyen pour aider ceux en besoin de protection internationale et pour réduire la pression sur les systèmes d'asile italien et grec. Au 9 novembre 2017, 31 503 personnes ont été relocalisées (10 265 depuis l'Italie et 21 238 depuis la Grèce). Le rapport rappelle l'obligation légale des Etats membres dans le cadre des décisions du Conseil et que ceux qui ne se sont pas encore engagés à le faire immédiatement. Malgré les appels et la décision de la Cour de Justice européenne du 6 septembre 2017, la Hongrie, la Pologne n'ont encore relocalisé personne et la République Tchèque a relocalisé que très peu de personnes et ne s'est pas engagé à plus.

La réinstallation permet à l'UE et aux Etats membres de remplir l'impératif d'aider ceux en besoin de protection international et de réduire les incitations à la migration irrégulières. Sur les 22 504 réinstallations prévues en 2015, plus de 81% ont été assurées. Au 10 novembre 2017, 18 366 ont été réinstallés dans 20 Etats membres et 4 Etats associés, la plupart de Turquie, Jordanie, et Liban. En comptant également les réinstallations effectuées dans le cadre de l'accord UE-Turquie, le nombre s'élève à 25 739. Comme recommandée par la Commission pour offrir 50 000 places de réinstallation le 31 octobre 2017, 16 Etat membres se sont engagés pour un total de 34 400 places. D'autres doivent s'engager rapidement et certains ont annoncé qu'ils augmenteraient le nombre de places.

Le renforcement continu des frontières extérieures.

Un an après son lancement, l'Agence européenne des frontières et des garde-côtes travaille avec les Etats membres sur des opérations conjointes sur les principales routes migratoires, avec notamment le déploiement de 1 500 agents. Suite à l'augmentation des arrivées en Espagne, l'opération Indalo qui devait se dérouler durant le pic estivale a finalement était étendu jusqu'à la fin 2017.

Un domaine clé du travail de l'agence sera le développement d'évaluation des vulnérabilités pour identifier les lacunes possibles sur les contrôles aux frontières des

Etats membres. L'étape suivante sera pour les Etats membres de mettre en place les recommandations de juillet 2017 et que l'Agence mette en place un système de suivi. Des évaluations devraient être prochainement terminées sur la base d'exercices de simulation.

La coopération avec les pays tiers est également essentielle. Des négociations sont en cours avec la Serbie et la Macédoine, ainsi qu'avec l'Albanie, Monténégro, et la Bosnie-Herzégovine.